



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Mme David Johanna et M. Zufferey Thierry
Auteur des Plans : M. Jean-Marc Genoud
Nature du projet : Modification du projet autorisé le 8 octobre 2024, correction de l'implantation du bâtiment, modification du terrain aménagé et du revêtement de la couverture de la toiture et suppression de la cabane de jardin.
Situation : Parcelle n°502, Plan n°5, au lieu-dit Tsarine
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2°59'9"63 / 1°12'6"409
Propriété de : Mme David Johanna et M. Zufferey Thierry
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : f6466fd2

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 22 août 2025

L'Administration
Communale